



COMMISSION DÉPARTEMENTALE  
DE L'ARBITRAGE

## PROCÈS-VERBAL N°04 RÉUNION DU 02 MARS 2023

---

**Président** : Benoît ROUTHE

**Présents** : Damien BONNAL, Philippe BOU, Didier CAMPREDON, Grégory ESPAZE (par visio-conférence), Pierre NOURRY, Gérard ROQUES, Patrick SALOMON

**Absents excusés** : Mohamed AJOUN, Steven ARTIERES, Christian ALQUIER, Anthony BAUDY, Rui FERREIRA, Jean-Michel LEROY, Philippe LASSERRE, Claude VIDAL

---

Début de réunion à 16h00

### ❖ **Formation Initiale en Arbitrage (FIA)**

Une troisième session a été organisée par la C.D.A. lors des week-ends du 12 et 18-19 février 2023. Après trois jours de formation sur la partie théorique et pratique, ci-dessous la liste des candidats qui ont été reçus ou non suite à l'examen final.

Session du 12-18-19 février 2023 à Onet le Château :

- AGULLO Florian (544843 LUC PRIMAUBE F.C.) : **REÇU**
- BENAVENT Enzo ((541759 ROC SOCIAL SETE) District de l'Hérault) : **REÇU**
- CAMMAS Raphaël ((506066 US CARMAUX) District du Tarn) : **REÇU**
- FAURE Sébastien (545503 FOOTBALL SUD LOZÈRE) : **REÇU**
- LACOMBE Guyem (550055 JS BASSIN AVEYRON) : **REÇU**
- MOLON Alexandre (590261 F.C. GRANDRIEU ROCLES) : **REÇU**
- PEREZ Matheo (544843 LUC PRIMAUBE F.C.) : **REÇU**
- RIGAL Louis (551410 US BAS ROUERQUE) : **REÇU**

Les candidats qui ont été reçus vont être accompagnés par des arbitres officiels sur leurs premiers matchs officiels. Ils sont, jusqu'à la fin de la Saison, Arbitres Stagiaires ou Arbitres Jeunes Stagiaires.

## ❖ Formations

Une réunion secteur est prévue le vendredi 10 mars à La Canourgue et le vendredi 17 mars à Montbazens.

## ❖ Désignations

Un rapide point est fait concernant les désignations. Une pré-liste d'arbitres a été faite en vue des désignations des phases finales des coupes départementales.

## ❖ Situation des arbitres

Après lecture du courrier de Justin GOMBERT, il souhaite candidater pour être Jeune Arbitre Ligue la Saison prochaine.

## ❖ Courrier des clubs

### - Courrier de Foot Vallon du 16 février 2023 :

La Commission, après lecture du courrier, ne peut donner suite à votre requête en raison de la demande tardive. De plus, ce cas particulier arrive pour toutes les catégories de championnats.

Pour la deuxième demande, après vérification de la feuille de match concernant le match cité, l'arbitre figure comme présent sur la FMI.

### - Courrier de Colombies du 26 février 2023 :

La Commission, après lecture du courrier, regrette que cet enregistrement audio nous parvienne sans que l'arbitre n'ait été informé de cet acte. La Commission vous informe que suite à des changements de dernière minute et au vu de certains paramètres, elle n'a pu mettre d'autres arbitres que celui désigné pour votre rencontre citée et, qu'en aucun cas, un arbitre décide de sa désignation.

---

Fin de réunion à 19h00

Le Président,  
Benoit ROUTHÉ



Le secrétaire,  
Damien BONNAL

